

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 7 mars 2017

Convocation du conseil municipal du 1^{er} mars 2017

L'an deux mil dix-sept, le sept mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Pascal Fournier, Maire,

Présents : Pascal Fournier, Viviane Chattey, Alain Moreau, Laure Plumon, Cédric Courteaux, Christophe Gibier, Renée Durand, Claude Conversat, Fabien Jacqueminet, Emilie Fournier.

Franck Danglard a donné pouvoir à Claude Conversat

Absente excusée : Pascale Galley

Absente : Agnès Lequeux

Secrétaire de séance : Cédric Courteaux

Approbation du conseil municipal du 1^{er} février 2017 :
Le conseil municipal adopte le compte rendu à l'unanimité.

1- Personnel communal

Remplacement de Thierry Moine

La commune a embauché un agent d'entretien en contrat aidé pour 26 heures hebdomadaires annualisées à compter du 1^{er} mars 2017.

Secrétariat

Le contrat aidé de la personne chargée de l'accueil au secrétariat est reconduit pour 20 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} mars 2017.

Ouverture d'un poste d'adjoint administratif 1^{er} classe

En raison du départ à la retraite de la secrétaire, en fin d'année, le conseil municipal fait le choix de recruter un adjoint administratif 1^{ère} classe à temps complet pour le 1^{er} mai.
Une période de recoupement est nécessaire pour la continuité du service public.

2- Foyer communal

La commission travaux se réunira le 15 mars au foyer pour étudier les travaux d'amélioration.

3- Plan d'épandage

Suite au retrait d'un agriculteur du plan d'épandage, deux autres agriculteurs seraient d'accord pour accepter les boues de la station sur leurs parcelles.

L'Entreprise Valterra présente un devis d'un montant de 3 366 € pour la confection du nouveau plan d'épandage. Le conseil municipal accepte le devis.

4- PLUi

Le conseil municipal refuse la mise en place d'un plan local d'urbanisme intercommunal.

5- Travaux

Le parking derrière le bâtiment périscolaire a été agrandi pendant les vacances pour un coût de 4 060 € TTC.

Suite à la réunion de la commission travaux, le conseil municipal décide :

- D'inscrire au programme voirie de la communauté de communes :
 - o la réfection de la rue de l'Anglée
 - o la rue du Coignier et la petite rue au programme « point à temps »
 - o la rue aux chevaux pour un bicouche

- De faire poser, par les employés communaux, des grilles sur les regards d'eaux pluviales –rue des nouveaux baux-.

6- Lotissement

La partie administrative du dossier arrive à sa fin et va permettre la réalisation des premières constructions.

7- Questions diverses

Conseil d'école

La 3^{ème} classe à Germigny est pérennisée avec des effectifs actuels de 148 élèves et une prévision, pour la rentrée 2017 de 164 enfants.

Du matériel scolaire sera nécessaire pour la prochaine rentrée.

Elections

Organisation des bureaux de vote.

Pour les élections présidentielles des 23 avril et 7 mai, le bureau de vote sera ouvert jusqu'à 19 heures.

Les Amis du Patrimoine proposent au conseil municipal d'installer 6 bancs sur la commune :

- 2 dans la cour Nord de la mairie
- 2 au foyer communal
- 1 au lotissement le Coignier
- 1 le long du CD 905

Un point a été fait sur l'avancement des petits travaux dans le bâtiment périscolaire

L'auteur de la dégradation de la barrière du terrain de foot sera contacté pour une remise en état.

Suite à la vente et l'abattage des peupliers dans la prairie, l'acheteur devra nettoyer les lieux.

L'Harmonie donnera un concert, sur la place, le 28 juin prochain.

La séance est levée à 22 heures 37.

Vu par Nous, Maire de la Commune de Germigny, pour y être affiché le 10 mars 2017 à la porte de la mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Le maire
Pascal Fournier

